

# Le don d'organes : une expression de la fraternité universelle

26 mars 2026

## Discours aux participants à la rencontre promue par le Centre National pour la Transplantation d'Organes

Pape Léon XIV

26 mars 2026

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. La paix soit avec vous.

Excellence, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, bienvenue et merci pour votre patience!

Je suis content de vous accueillir à l'occasion des États généraux du Réseau italien de greffes, et je remercie l'Académie pontificale pour la vie, qui suit cet important secteur. Votre présence témoigne de l'engagement de nombreux soignants, professionnels et bénévoles, qui, avec compétence et dévouement, sont au service de la vie humaine dans les moments de plus grande fragilité.

Vous commémorez un anniversaire important: en effet, il y a 70 ans avait lieu le premier don italien, lorsque le bienheureux don Carlo Gnocchi demanda que ses cornées furent prélevées après sa mort et greffées sur deux jeunes, assistés par sa Congrégation, qui purent recouvrer la vue. Ce geste, accompli dans un contexte où il n'existait pas encore de législation spécifique, suscita une grande réflexion au sein de la société italienne et contribua à entreprendre un processus de définition législative.

C'est précisément quelques semaines après le geste de don Gnocchi que le Pape Pie XII proposa une première orientation morale sur ces thèmes, reconnaissant la licéité du prélèvement à des fins thérapeutiques, dans le respect de la dignité du corps humain et des droits des personnes impliquées [1: Pie XII, Discours à l'Association des donneurs de cornées et l'Union italienne des personnes aveugles (14 mai 1956).]. Depuis le début donc, la réflexion de l'Église a accompagné le développement de la médecine des greffes, en reconnaissant sa valeur et en définissant, parallèlement, les critères éthiques nécessaires.

Depuis lors, un riche développement de recherches scientifiques et de dévouement humain a conduit le Réseau de greffes italien à d'importants résultats, reconnus à l'échelle internationale. Derrière ces résultats se trouvent un patrimoine de compétences et aussi une culture de la responsabilité et de la confiance qui nécessite d'être protégée et soutenue.

Saint Jean-Paul II, dans l'Encyclique *Evangelium vitae*, a rappelé que parmi les gestes qui alimentent la culture de la vie «il faut particulièrement apprécier le don d'organes, accompli sous une forme éthiquement acceptable» (n. 86). Il s'agit en effet d'une action qui unit la générosité du don à la responsabilité morale qui l'accompagne. Le Catéchisme de l'Église catholique affirme à son tour que «la donation d'organes après la mort est un acte noble et méritoire et doit être encouragée comme une manifestation de généreuse solidarité» (n. 2296), rappelant dans le même temps la nécessité du consentement et le respect de la dignité de la personne. Il faut toujours veiller à éviter toute forme de marchandisation du corps humain et garantir aux greffes des critères justes et transparents [2: Cf. Saint Jean-Paul II, Discours au 18e Congrès international sur la transplantation d'organes (29 août 2000).].

La médecine des greffes nous rappelle que la relation de soin, de confiance et de responsabilité réciproque constitue une condition indispensable pour que la greffe puisse avoir lieu. La possibilité même de sauver des vies à travers les greffes dépend en effet de la générosité des donneurs [3: Benoît XVI, Discours aux participants au Congrès international sur le thème du don d'organes organisé par l'Académie pontificale pour la vie (7 novembre 2008).].

Le Pape François a souligné que le don ne se limite pas à son utilité sociale, aussi importante soit-elle, mais qu'il se présente comme une expression de la fraternité universelle. Il a réaffirmé en outre qu'il doit rester un acte gratuit, en mesure de témoigner d'une culture de l'aide, du don, de l'espérance et de la vie [4: Cf. François, Discours à l'Association italienne pour le don d'organes, de tissus et de cellules (13 avril 2019).]. C'est un rappel précieux à une époque où chaque chose risque d'être évaluée selon la logique du prix, de l'efficacité et de l'intérêt.

Je profite de cette occasion pour encourager la recherche scientifique, qui continue d'ouvrir de nouvelles perspectives importantes pour la médecine des greffes. Elle est appelée à développer des solutions toujours

plus efficaces pour répondre au besoin d'organes et aux nécessités des patients, dans un contexte où la demande dépasse de loin la disponibilité. Il est nécessaire que cet engagement se fasse toujours avec une réflexion responsable, afin que le progrès scientifique reste orienté vers le bien intégral de la personne et le respect de sa dignité.

Je vous exprime à tous ma gratitude. Votre travail est un travail exigeant et souvent caché, qui requiert des compétences et de la rigueur et, dans le même temps, une conscience, un équilibre et un vif sens de l'humanité. À cela s'ajoutent les responsabilités cliniques, les choix délicats et les relations qui touchent la vie des personnes dans les moments les plus difficiles. Continuez à exercer votre travail avec fidélité et dévouement, en ayant toujours comme priorité le bien du patient.

Enfin, j'encourage les institutions et le monde du bénévolat à poursuivre leurs actions d'information et de sensibilisation, afin que puisse se développer une culture du don toujours plus informée, libre et partagée, capable de reconnaître dans ce geste un signe de solidarité, de fraternité et d'espérance.

Je vous souhaite tout le succès possible dans votre action associative et j'invoque sur vous et vos proches la bénédiction du Seigneur.

Encore merci et je vous souhaite le meilleur pour votre travail!